

**Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation**



CIYS

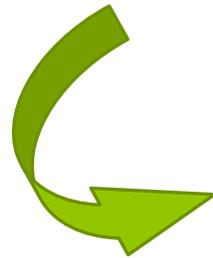
Les chiffres clés

FEVRIER 2019

L'indemnisation

Nombre de recommandations

35 370



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
534 173 891 euros

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29 602

Dossiers matériels : **19 650**

Dossiers bancaires : **9 952**



Comptes bancaires attestés et/ou affidavits
à l'issue des recherches menées dans ces dossiers :
17 222

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)

Depuis le 10 septembre 1999	Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 379
	Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	306



48 941 309 € indemnisés pour des
dossiers mentionnant des œuvres d'art

Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gov.fr au cours du mois	481
Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année	1 016 (637 en 2018)